Gull Island (Terre-Neuve)
Phare
Notre Dame Bay/Confusion Bay

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare de Gull Island a été construit en 1884 par la Commission des travaux publics de Terre-Neuve afin de guider la navigation dans la région. Faisant partie d'une série d'environ 38 phares en fonte, il a été conçu et coulé en Grande-Bretagne par une entreprise inconnue. Il est actuellement sous la responsabilité de Transports Canada (Garde côtière canadienne). Voir le rapport de recherche 88-133 du BEÉFP.

Raisons de la désignation

Le phare de Gull Island a été désigné édifice fédéral du patrimoine «reconnu» en tant qu'exemple d'une série d'ouvrages spéciaux associés à un thème particulier de l'histoire maritime nationale, en tant qu'exemple de conception et de génie maritime réalisé avec soin et en tant qu'élément très visible et d'une grande importance à la navigation dans cet environnement.

Construction typique de ce qui pourrait être considéré comme la seconde génération de phares préfabriqués pour la navigation locale à la fin du 19e siècle, et associé à la promotion de la pêche dans le Grand Banc, le phare est un grand cylindre vertical en fonte reposant directement sur le roc, avec une lanterne circulaire composée de vitres triangulaires et coiffée d'un petit dôme. Avec ses bandes verticales peintes en rouge et en blanc, la tour fait partie d'un ensemble de bâtiments relativement récents. En dépit des doutes émis quant à leur utilité pour l'aide à la navigation dans des endroits balayés par les vagues, ces constructions en fonte, bien situées et érigées rapidement, se sont révélées une alternative acceptable aux bâtiments en bois d'œuvre, plus vulnérables aux incendies. Des 38 phares en fonte qui semblent avoir été érigées à Terre-Neuve jusqu'à l'apparition du béton armé au début du 20e siècle, il en subsiste encore au moins 26. Son extérieur témoigne clairement du souci d'utiliser des détails caractéristiques des installations maritimes.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial extérieur de la tour provient de son cylindre vertical en fonte de 11,6 mètres de hauteur. Son fût reposant directement sur le roc comporte deux petites fenêtres et, près du haut, une galerie munie d'une simple balustrade, avec une lanterne circulaire composée de deux rangées de vitres triangulaires coiffée d'un petit dôme avec un aérateur au sommet. La tour est ornée de six bandes verticales peintes, alternant le rouge et le blanc. Elle est reliée à une maison de gardien de phare relativement récente au moyen d'une passerelle couverte. Une ouverture étroite au-dessous de la lanterne donne accès à la galerie extérieure, qui est soutenue par des consoles ajourées en fer au-dessus de la naissance d'une corniche.

.../2

Gull Island (Terre-Neuve)
Phare (suite)

Dans son ensemble, le bâtiment conserve presque tous les éléments caractéristiques de sa construction d’origine; ces éléments devraient être protégés et conservés dans le cadre de tous travaux éventuels. L’entretien continu et régulier de l’intérieur et de l’extérieur est essentiel, en particulier l’entretien de la peinture protégeant les éléments en fonte. On devrait envisager de prélever et de répertorier des échantillons de peinture et de couleurs, tant existantes que cachées, avant de procéder à tous travaux de remise en état des finitions existantes.

Révisé le 7 septembre 1990
(9519)